



Faire une demande de statut de réfugié au Canada



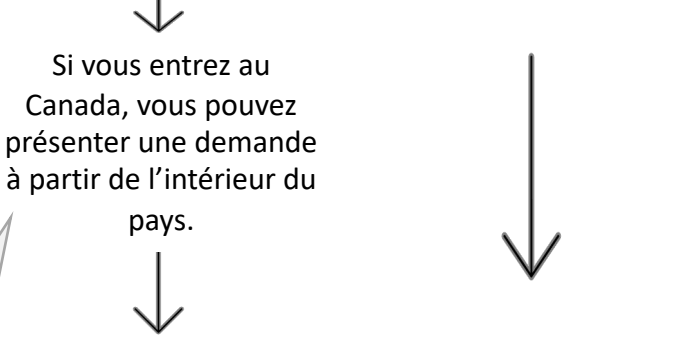
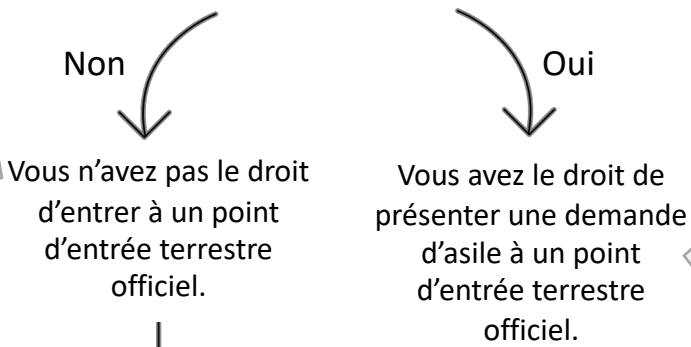
Commencer ici

Si vous déposez une demande d'asile à la frontière entre les États Unis et le Canada sans preuve d'une exception à l'ETPS, vous recevrez un ordre d'exclusion d'un an et vous ne pourrez pas bénéficier d'une procédure de demande d'asile au Canada. Vous pouvez éviter cette situation en retirant votre demande.

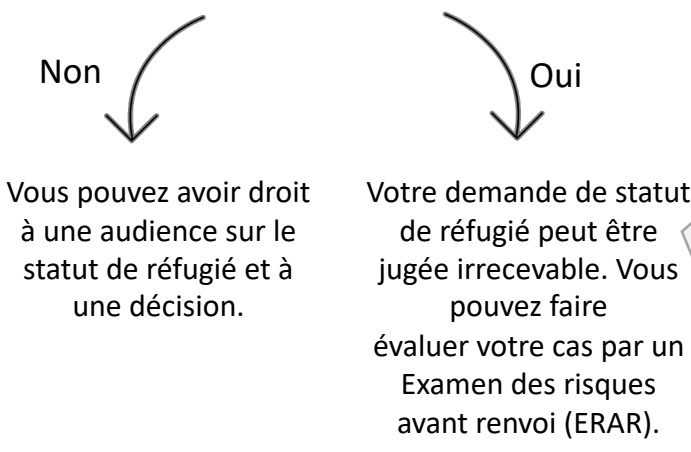
Certaines personnes entrent au Canada par un point de passage informel tel que le chemin Roxham. Pour plus d'informations à propos du chemin Roxham, voir: <http://www.bridgesnotborders.ca/info-1.html>

Avez-vous été renvoyé du chemin Roxham vers les États-Unis pendant la fermeture de la frontière due à la COVID-19 ? Voir : <https://www.cbsa-asfc.gc.ca/refugee-asile-covid-fra.html>

Répondez-vous à une exception à l'entente sur les tiers pays sûrs (ETPS)?



Le Canada vérifiera si vous avez déjà déposé une demande d'asile dans un pays '5 yeux'



Votre demande a plus de chances d'aboutir si vous avez un avocat. Vous avez peut-être droit à l'aide juridique.

Voyez si vous répondez à une exception : http://www.bridgesnotborders.ca/uploads/1/3/2/0/13208493/etps_francais2.pdf

Vous pouvez demander à une organisation de soutien aux réfugiés de vérifier les documents qui prouvent votre exception à l'ETPS.

Les pays '5 yeux': États-Unis, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada

40% des ERAR ont réussi parmi les personnes dont la demande de statut de réfugié était irrecevable au Canada, en raison d'une demande antérieure dans un autre pays à 5 yeux.